HUMOUR/JEUX

redaction.union@sonapresse.com

Les mots fléchés de **A.J.MOUGNENGUE N°7393**

VÊTEMENTS	, 🐧	TYPÉ	Ŷ	FOUINEUSE		TOUT TERRAIN	Ÿ		
GAMBADE		ABOUTISSE- MENT				ARTICLE		i➤	
l >		*		*		*		AVION	
								CASTE	A
ÉLOIGNÉES	-								TANTALE
PAUVRETÉ									
→						GUÈRE ·	→		
					A	PAYS D'ASIE			
DÉVÊTU	-		ANIMAL		POISSON	🔻	SIMPLE		HARDIES
CITÉ									
→			🔻		OTAN ANGLAIS	-	♥		♥
					HABITE				
ÉCERVELÉES	-				\ \				
ROTIES									
→								BORNÉ	
						,			
MORTELS	-					VÉCU .	-	🔻	
BLÉ SUÉDOIS	;					CONSERVA- TEUR			
*	4	DIFFICULTÉ	ARGON	EN BOUR- GOGNE	-	*	CRACK	>	
1			ANGON	GOGINE	l			I	l
		NOTE		BRANCHÉ	1		UNION LIBRE		
	RIGIDITÉ	NOTE **	*	BRANCHÉ			UNION LIBRE		PER- PÉTUELLES
	RIGIDITÉ	NOTE V	*	BRANCHÉ ¥			UNION		

L'INSOLITE DU JOUR

Un prisonnier s'évade... pour aller travailler

DRÔLE d'évasion au centre pénitentiaire de Bordeaux-Gradignan (Gironde, France) racontée par nos confrères de Sud-Ouest. Le 4 septembre dernier, un des détenus a en effet été considéré comme officiellement en cavale pour ne pas avoir réintégré sa cellule le soir-même. Il bénéficiait depuis 2020 d'un régime de semi-liberté lui permettant d'aller et venir en journée à condition de dormir au sein de la prison.

Interpellé lors d'un banal contrôle de police, l'homme ne fuyait pourtant pas sa peine. Au contraire, il préparait sa réinsertion en exécutant différents petits contrats dans la restauration collective. Seul problème, son contrat du moment se trouvant trop loin de la prison, il a décidé de ne pas rentrer au centre pénitentiaire. Un

Solution de la grille N° 7392

	E		ь		E		F		U
Е	Т	Н	Τ	0	Р	_	Е	Ν	s
	Е	0	Ν		Α	٧	Е	Α	
s	_	N	D	Α	R	Α		Ν	L
	Z	0	Е	L		Z	0	Т	Е
R	С	L		L	-		В	_	s
	Е	υ	Т	Е	R	Р	Е		
Α	┙	L	Е	G	Α	Т	_	0	Ν
	Α	υ	Ν	Е			R	М	_
U	Ν		1	R	Α	Ν	_	Е	Ν
	Т		Α	Α	R		Е	G	0
s	Е	Т		s	Α	Ν	Z	Α	s

argument qui n'a visiblement pas convaincu le tribunal correctionnel de Bordeaux qui l'a condamné à six mois de prison à domicile avec surveillance électronique.

Si le comportement du détenu face à ses obligations judiciaires est questionnable, sa motivation à se réintégrer ne l'est pas. Condamné à de la prison ferme en 2019 et écroué en février 2020, l'homme a commencé à travailler aussi vite que possible. Enchaînant les petits contrats et les remplacements en tant que cuisinier, il a même travaillé pour l'administration durant son régime de semi-liberté.

Plus étonnant encore, le détenu avait trouvé un CDI dans la restauration en prévision de la réouverture complète des restaurants. Comble de l'histoire, ce contrat devait démarrer le 7 juin 2021, jour de son procès. Son avocate a dénoncé un système pénitentiaire défaillant.





Forfaits Max Un maximum de générosité

Tapez *222*3*2#

4H = 2400F10H = 5 000F 60H = 26000F